

SERGIES acquiert un nouveau parc éolien à Migré (17)

mercredi 27 juin 2018, par lpe

Vendredi 1er juin, SERGIES, entreprise du Groupe ÉNERGIES VIENNE et la Caisse des Dépôts (actionnaire du groupe), ont fait l'acquisition de la société Foye Énergies, qui exploite un parc éolien dans la commune de Migré, en Charente-Maritime.

Ce parc, d'une puissance totale de 10,25 MW est constitué de 5 éoliennes de marque SENVION, qui ont été mises en service en 2015. Sa production annuelle est de 21 000 MWh, ce qui représente l'équivalent de la consommation de 11 000 habitants (hors chauffage).
Envinergy a assuré la mission de courtage et de conseil sur la transaction entre SERGIES et les ex-actionnaires de la société Foye Énergies :
- SAS E1GB, société holding détenue majoritairement par la Famille Barthe qui détenait 83 % du capital ;
- VALOREM SAS, opérateur en énergies vertes, qui a développé et construit le parc, et qui en détenait 17 %.
SERGIES détient désormais 70 % du capital de la société, aux côtés de la Caisse des Dépôts, qui en détient 30 %.

SERGIES, 1er producteur d'énergie verte en Nouvelle-Aquitaine

C'est la deuxième fois en 2018 que SERGIES fait l'acquisition d'un parc éolien existant. Le 4 janvier 2018, l'entreprise avait acheté à Enovos les parcs éoliens de La Bénate (Charente-Maritime) et de Souilly (Meuse), dont la production totale s'élève à 45 GWh par an.
Avec cette nouvelle opération, le mix énergétique du Groupe Energies Vienne est constitué à 32 % d'énergies renouvelables, ce qui marque un grand pas vers les objectifs ambitieux du Groupe ÉNERGIES VIENNE : atteindre 45 % d'énergies renouvelables dans son mix énergétique en 2025.
Pour Emmanuel JULIEN, président du directoire de SERGIES, « *Cette acquisition permet au Groupe ÉNERGIES VIENNE de renforcer son positionnement de premier producteur public d'énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine. Le partenariat de longue date entre le Groupe et la Caisse des Dépôts s'est une nouvelle fois concrétisé dans cette opération* ».
Le message des deux co-vendeurs, Jean-Yves GRANDIDIER, président de VALOREM et François BARTHE, président de E1GB est unanime : « *nous sommes très satisfaits que le parc éolien de Migré ait pu être acquis par un établissement local de distribution, un groupe historiquement implanté et qui saura faire perdurer notre effort d'intégration de ce parc sur ton territoire d'accueil.* »

A propos de SERGIES :
SERGIES, société par actions simplifiée, créée par la volonté des 265 communes adhérentes au Syndicat ENERGIES VIENNE en 2001, met tout son savoir-faire au service des énergies renouvelables par l'aménagement et l'exploitation des moyens de production décentralisés (éolien, photovoltaïque sur toitures et au sol, biogaz, méthanisation et hydroélectricité) et par la promotion de la maîtrise de la demande en énergie. Son capital social de 10 100 010 € est détenu par SOREGIES.

Installée à Poitiers, SERGIES se positionne comme l'investisseur local qui agit pour un développement maîtrisé et concerté de ses projets de production d'énergie d'origine renouvelable.
SERGIES compte déjà de nombreuses réalisations à son actif :
- 9 parcs éoliens dont Le Rochereau, premier parc éolien du département de la Vienne, mis en service en 2008 ;
- + de 270 000 m² de panneaux photovoltaïques exploités en toiture et au sol ;
- des participations dans des sites de méthanisation agricole ;
- la participation dans les unités de valorisation du biogaz, issu de la décomposition des ordures ménagères, des principaux centres d'enfouissement du département de la Vienne ;
Au total, ces réalisations permettent une production effective de 231 GWh/an d'énergies renouvelables, soit l'équivalent de la consommation électrique de 115 000 habitants hors chauffage.
Plus d'informations : www.sergies.fr - @ENERGIESVIENNE